

● Été 2016 à fin 2017

### Construction du nouveau collège Camille Pissarro



© CHABANNIE ET PARTENAIRES

● Fin 2016 au printemps 2018

### Construction du nouveau centre sportif Gilbert Noël



© SFE, CHABANNIE ET PARTENAIRES

● Mai 2016 à l'automne 2017

### Rénovation d'une voie de remise pour le RER

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la desserte et de la régularité du RER A.



Le **jardin**  
des **facultés**  
UN ÉCOQUARTIER SAINT-MAURIEN

**Info**  
**riverains**  
BULLETIN  
D'INFO N°3

**L'équipe  
du projet est  
à votre écoute**

Informations sur le projet  
[contact@lejardindesfacultes.fr](http://contact@lejardindesfacultes.fr)

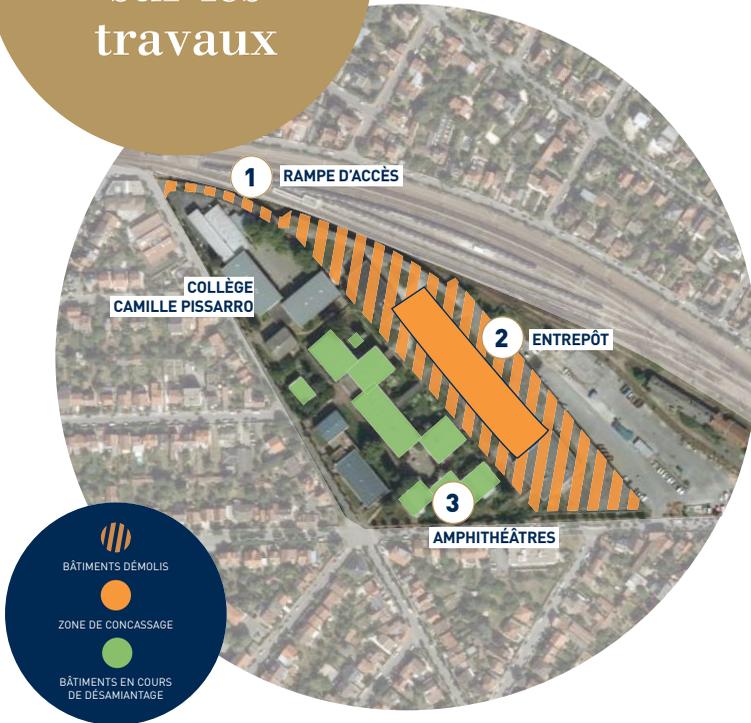
Urgences liées au chantier  
**0179 758 828**  
PRIX D'UN APPEL LOCAL

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT / SEPTEMBRE 2016

**Les travaux de l'écoquartier ont commencé.**

Comment évoluent-ils ?  
Comment le chantier est-il géré ?

## Point d'avancement sur les travaux



### Quelles actions ont été menées sur le chantier durant l'été ?

- 1 Aux abords du collège Camille Pissaro, la **rampe d'accès** a été démolie et la cour du collège a été remise en état pour permettre une rentrée scolaire sereine.
- 2 L'**entrepôt** a été entièrement démoli.
- 3 Les amphithéâtres sont en cours de **désamiantage**.

# Démolition de l'entrepôt et de la faculté : un chantier éco-responsable



Le chantier de votre futur écoquartier est engagé dans une démarche éco-responsable.

- De septembre 2016 à février 2017, les matériaux de démolition seront concassés pour répondre à différentes exigences environnementales notamment la gestion des déchets et le respect du site.
- Le tri et le recyclage des déchets issus de la démolition de l'entrepôt permettent en effet de **réutiliser 100% de ces matériaux sur le site ou sur d'autres chantiers**.



Le concassage interviendra du lundi au vendredi de 8h à 17h.

### À SAVOIR

- Des opérations de désamiantage sont menées sur les bâtiments de l'ancienne faculté jusqu'au début de décembre 2016.
- Réalisées sous confinement réglementaire, ces opérations préservent la sécurité des personnes qui travaillent sur le chantier et des riverains.



Un débourbeur sera mis en place afin de permettre le lavage des roues des véhicules sortant du chantier.

